

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** Ever-Clear

· **Code du produit:** EVERCLEAR

· **N° de CAS:**

52-51-7

· **Utilisations déconseillées** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**

· **Utilisations recommandés:** Traitement de l'eau

· **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Quality Lab Accessories LLC

2840 Clymer Ave.

Telford, PA 18969

USA

908-685-7500

info@qla-llc.com

· **Numéro d'appel d'urgence:**

ChemTel Inc.

+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)

+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Combustible Dust Peut former des concentrations de poussières combustibles en air.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Éléments d'étiquetage SGH**

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé aux États-Unis (GHS).

· **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Mentions de danger**

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

(suite page 2)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

Nom du produit: Ever-Clear

(suite de la page 1)

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Peut former des concentrations de poussières combustibles en air.

· **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Substances**

· **No CAS Désignation**

52-51-7 bronopol (DCI)

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical.

· **Après contact avec les yeux:**

Protéger l'oeil intact.

Enlever les lentilles de contact si porté.

(suite page 3)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

Nom du produit: Ever-Clear

(suite de la page 2)

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Toux

Peut irriter les voies respiratoires.

Irrite la peau et les muqueuses.

Provoque une irritation oculaire.

Dyspnée

Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.

Nausées en cas d'ingestion.

· **Risques**

Provoque des lésions oculaires graves.

Nocif en cas d'ingestion.

Peut entraîner des spasmes.

Peut être nocif par contact cutané.

Peut être nocif par inhalation.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter selon les symptômes

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Dispersion des poussières dans l'air constituer une risque d'explosion. Éviter des sources d'ignition. Ne pas fumer.

Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Éviter la formation de poussière.

Ne pas respirer les poussières.

(suite page 4)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

Nom du produit: Ever-Clear

(suite de la page 3)

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Nettoyer immédiatement les déversements tout en observant les précautions dans l'équipement de protection personnelle dans la section 8. Éviter de générer des poussières. Empêcher le produit de pénétrer dans tous les drains, les égouts ou les sources d'eau.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Éviter la formation de poussière.
Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.
Éviter de respirer les poussières.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Tenir hors de portée des enfants.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Éviter de formation des nuages de poussières. Éviter des sources d'ignition. Ne pas fumer.
Tenir à l'abri de la chaleur.
La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.
La zone de stockage doit être sec et bien aéré.
Éviter stockage près des chaleurs extrêmes, les sources d'ignition et des flammes nues.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

Nom du produit: Ever-Clear

(suite de la page 4)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- **DNEL** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **PNEC** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.
 N'employer que dans des secteurs bien aérés.
 Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
 Ne pas respirer les poussières.

- **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Protection respiratoire:**

Protection respiratoire recommandée.
 Masque à particules doit filtrer au moins 99% des particules en suspension.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** Éviter le rejet dans l'environnement.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Aspect:**

· Forme:	Cristalline
· Couleur:	Blanc-cassé.
· Odeur:	Inodore
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

Nom du produit: Ever-Clear

(suite de la page 5)

· valeur du pH (10 g/l) à 23 °C (73 °F):	4.5-7
· Point de fusion/point de congélation:	99.7 °C (211 °F)
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	Peut former des concentrations de poussières combustibles en air.
· Température d'inflammation:	Non déterminé.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Dispersion des poussières dans l'air constituer une risque d'explosion.
· Limites d'explosion: Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Propriétés comburantes	Non-oxydante.
· Pression de vapeur à 25 °C (77 °F):	0.0001 mbar
· Densité à 20 °C (68 °F):	1.9 g/cm ³ (15.856 lbs/gal)
· Densité relative à 20 °C (68 °F)	1.905
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 23 °C (73 °F):	280 g/l
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	0.18 log POW
· Viscosité: Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Ce produit est stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
 Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
 Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
 Éviter des flammes nues, des sources d'inflammation, et contact avec des matières incompatibles.
 Peut former des concentrations de poussières combustibles en air.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
 Risque de coup de poussière.
 Réactions aux alcalis (lessives alcalines).
 Réactions aux agents d'oxydation.

(suite page 7)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

Nom du produit: Ever-Clear

(suite de la page 6)

- **Conditions à éviter**
Chaleur excessive.
Sources d'allumage, flamme nue, matériaux incompatibles.
L'humidité
- **Matières incompatibles:**
Oxydants
Alcalis
- **Produits de décomposition dangereux:**
Gaz nitreux
Bromure d'hydrogène
Composés bromiques

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

52-51-7 bronopol (DCI)

Oral	LD50	254 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	≥0.588 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Catégories cancérogènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

la substance n'est pas comprise

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

la substance n'est pas comprise

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

la substance n'est pas comprise

- **Voies d'exposition probables**

Ingestion
Inhalation
Contact oculaire.
Contact cutané.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

Nom du produit: Ever-Clear

(suite de la page 7)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

52-51-7 bronopol (DCI)

EC50 | 1.4 mg/kg (daphnia)

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Très toxique pour les algues.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Sur la base des données existantes relatives à l'élimination/la dégradabilité et le potentiel de bioaccumulation, un dommage à long terme de l'environnement n'est pas à exclure.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.
Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 9)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

Nom du produit: Ever-Clear

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

(suite de la page 8)

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**

· **DOT, TDG, ADR, IMDG, IATA** UN3241

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **DOT, IATA** 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol
 · **ADR, TDG** 2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL, MARINE POLLUTANT

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **DOT (États-Unis)**



· **Classe**

4.1 Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosibles désensibilisées solides.

· **Étiquette**

4.1

· **ADR, TDG**



· **Classe**

4.1 Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosibles désensibilisées solides.

· **Étiquette**

4.1

· **IATA**



· **Classe**

4.1 Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosibles désensibilisées solides.

· **Étiquette**

4.1

· **Groupe d'emballage**

· **DOT, TDG, IMDG, IATA** III

(suite page 10)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

Nom du produit: Ever-Clear

(suite de la page 9)

· **Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Polluant:** Oui
 Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosibles désensibilisées solides.

· **No EMS:** 4.1-05

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **DOT**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenueurs intérieures moins de 5 kg chaque.

Le produit est en outre considéré comme un polluant MARINE basé sur MARPOL et règles de la DOT. L'étiquetage comme un polluant de MARINE est pas nécessaire pour non-vmc expéditions seul paquet par véhicule à moteur, un wagon ou d'un aéronef. Emballage en vrac est constitué d'une capacité maximale de plus de 450 L (119 gallons) pour un liquide et une masse maximale nette supérieure à 400 kg (882 livres) pour un solide.

· **TDG**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenueurs intérieures moins de 5 kg chaque.

· **IMDG**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenueurs intérieures moins de 5 kg chaque.

· **IATA**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenueurs intérieures moins de 0.5 kg chaque / 10 kg net.

(suite page 11)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

Nom du produit: Ever-Clear

(suite de la page 10)

15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- États-Unis

- SARA

- **SARA 302 Substance Très Dangereuse**

la substance n'est pas comprise

- **SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet**

la substance n'est pas comprise

- **Section 355 (substances extrêmement dangereuses):**

la substance n'est pas comprise

- **Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):**

la substance est comprise

- **Liste TSCA:**

la substance est comprise

- **Proposition 65, l'état de Californie**

- **Substances connues pour causer le cancer:**

la substance n'est pas comprise

- **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

la substance n'est pas comprise

- **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

la substance n'est pas comprise

- **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

la substance n'est pas comprise

- **Listes Cancérogènes**

- **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

la substance n'est pas comprise

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

la substance n'est pas comprise

- **NIOSH-Ca (Institut national de santé et sécurité au travail)**

la substance n'est pas comprise

- **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

la substance est comprise

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(suite page 12)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01/30/2017

Révision: 01/30/2017

Nom du produit: Ever-Clear

(suite de la page 11)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LD50: Dose létale médiane
LC50: Concentration létale médiane
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
LDLo: Lowest Lethal Dose Observed
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Sources

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)
Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances) (<http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)
Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique) (<https://www.cas.org>)
Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6
Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.
Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:
Société ChemTel / ChemTel Inc.
1305 North Florida Avenue
Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis
Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924
Internationale +01 813-248-0573
Website: www.chemtelinc.com